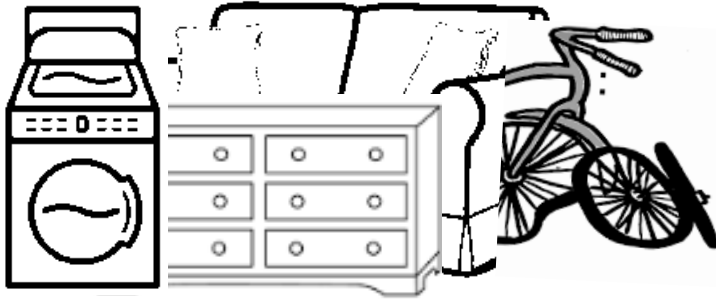


Gros REBUTS



Avec la période de déménagement vient la collecte des encombrants (gros rebuts), déchets qui ne peuvent être jetés aux ordures ménagères.

Déchets qui sont acceptés :

- Meubles
- Poêle, laveuse, sécheuse, réservoir à eau
- Matelas
- Branches d'arbres attachées en ballots (30 livres maximum) et d'une longueur maximum de un (1) mètre
-

Déchets qui seront refusés :

- Pneus (l'Écocentre les accepte)
- Matières dangereuses (peinture, huile, etc. l'Écocentre les accepte)
- Appareils contenant des hydrocarbures (réfrigérateur, congélateur, climatiseur, etc.)
- Poids non réglementaire (plus de 50 livres ou 22 gallons)
- Matériaux et débris de construction
- Néon